

Compte rendu de l'assemblée générale des Amis de Circée
18 Juin 2011
Salle de la Mairie de Menglon

Adhérents présents : André Bollard, Renée-Paule Blochet, Laurent et Laurence Jimenez, Lyliane Orand, Jane Martin, Gilles et Kheira Mallion, Guy Ménant, Olivier Canivet, Denis et Jacqueline Charron, Brigitte Nardin, Philippe Saugier, Laurent Pancaccini, Alain Mouflard

Adhérents excusés : Brigitte Narvor, Annie Houbé,, Philippe et Françoise Bouvat, Michèle Rivasi, François Plazy, Sylvie Girard, Laurence Arnaud, Philippe Berrard, Jean-Paul Biessy, Gellens Claudine

Invités excusés : Christine Delhayé (comité 21)

27 adhérents à jour de leur cotisation 16 présents, 11 excusés

1. Ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport d'activités
- Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2010
- Approbation des comptes
- Renouvellement du CA
- Perspectives
- Questions diverses

Rapport moral par Renée-Paule Blochet, Présidente

2010, une année de clarification et de centration sur nos fondamentaux et les valeurs qui traversent le projet associatif :

- la mission éducative de l'association
- son appartenance au mouvement en faveur d'une éducation au développement durable en réseau

L'illustration en est : le retour à la recherche action, la refonte totale du site interne, l'élargissement de notre action en réseau, le choix de projets à dimension éducative enfin, la déclinaison de cette clarification dans l'objectif 4 du projet associatif et donc sur le terrain, dans le projet Madagascar

Sur le chemin de l'année 2010 2011c'est bien l'affirmation du positionnement éducatif de l'association

Le rapport moral est voté à l'unanimité

Rapport d'activités

Ce rapport s'appuie sur les objectifs définis en 2010

- Objectif 1 : Accompagner les acteurs d'établissements scolaires éco responsables ou en démarche d'agenda 21 ou d'autres types d'établissements
- Objectif 2 : Accompagner des acteurs de territoire en démarche de développement durable
- Objectif 3 : Sensibiliser le public à l'éducation au développement durable
- Objectif 4 : Développer et accompagner des projets à l'international

- Objectif transversal à toutes les actions : la recherche action avec Sylvie Kergreis :
Ethique

Notre appartenance aux réseaux se situe à différents niveaux :

Départemental : Réseau drômois d'éducation à l'environnement

Régional : GRAINE

National : Ecole et nature et Comité 21

International : Francophonie et ENSI

Ce rapport est présenté en regard de chacun des objectifs du projet associatif.

1- Développer l'expertise des acteurs d'établissements scolaires éco-responsables pour un fonctionnement autonome des établissements

Accompagnement des établissements scolaires du premier et du second degré dans des démarches d'éco responsabilité

- 6 collèges Agenda 21 scolaires en Isère (2008-2011), le travail avec le conseil général de l'Isère est particulièrement intéressant et riche dans un partenariat très constructif.

2- Développer l'expertise des acteurs de territoire en éducation au développement durable dans et pour l'école pour une meilleure qualité et cohérence des interventions

Accompagnement de structures associatives

- Association Le Martouret dans le cadre du projet « Rhônalpins éco citoyens » - sensibilisation des salariés et des résidents à une démarche de développement durable séjournant sur le centre d'accueil. UN Système de management Intégré est mis en place suite au travail remarquable de Brigitte Nardin qui a fait un diagnostic précis et proposé des préconisations mises en place aujourd'hui avec un accompagnement des Amis de Circée.

- Accompagnement du parti écolo belge dans la dimension écoles en développement durable, Renée-Paule Blochet et Jacqueline Charron sont intervenus dans ce cadre en août 2010.

- accompagnement du Conseil Général de l'Isère dans son partenariat avec l'EN

3- Sensibiliser le public à l'éducation au développement durable

Une équipe Laurent Jimenez et Laurent Pancaccini ont effectué une refonte totale du site web correspondant bien à notre démarche actuelle et à l'évolution de l'association. Ils sont remerciés chaleureusement

Une autre équipe Lyliane Orand, Jane Martin, Denis Charron et Renée-Paule Blochet ont conçu des fiches de lecture qui sont mises en ligne, elles font suite à l'arrêt de la publication papier de chemin de traverse.

4- Développer et accompagner des projets de solidarité internationale en éducation au développement durable

Une équipe : Denis et Jacqueline Charron, Alain Mouflard, Guy Ménant et Philippe Bouvat ont participé en 2010 aux projets à Madagascar.

Un village en démarche de développement humain durable à Madagascar en 2010 des études techniques pour l'adduction d'eau potable ont été réalisées, ainsi que des études techniques et une recherche de financement pour l'irrigation.

Par ailleurs une étude sur les besoins sanitaires a eu lieu dans le village et en collaboration

avec les responsables médicaux à Diego.

Une analyse des difficultés, voire même des échecs, dans les démarches et projets de développement des villages ruraux à Madagascar a induit une réflexion de fond au niveau des administrations concernées. Les causes en sont diverses : inadaptation aux conditions locales (échec de l'élevage de poulets par exemple), accompagnement des communautés insuffisant (réalisation d'une petite retenue d'eau en 2005 par le FID, les pépinières et essai de reforestation n'ont pas eu de résultats escomptés faute d'un suivi), inadéquation avec la culture malgache. C'est ce dernier point qui semble déterminant. Cela concerne le mode de décision participatif (le collectif prime sur l'individu), la place et le rôle prépondérant des anciens respectés et écoutés, les interdits (fady), le respect des différentes ethnies et des différentes religions, le respect des ancêtres et le rapport à la mort, donc la force des traditions ancestrales.

L'une des solutions à ces difficultés est le transfert de gestion des ressources renouvelables qui a fait l'objet de la loi n° 96-015 du 30/09/1996

1. Préliminaire : dans le cadre de l'aire protégée de la Montagne des français, un transfert de gestion a été assuré auprès du fokontany d'Andavakoera

Ce transfert implique trois partenaires :

- La VOI qui accepte la gestion de son terroir selon un cahier des charges précis
- Le ministère de l'environnement pour l'encadrement et le suivi
- La commune de Ramena en tant que médiateur si nécessaire entre les deux parties

Pour le village d'Andavakoera, le premier contrat de transfert de gestion a été conclu entre le ministère de l'environnement, la commune rurale de Ramena, le District Diego II, la Région Diana et le Fokontany d'Andavakoera le 15 Avril 2011, en présence des villageois, des représentants des villages voisins (Betahitra, Mahavanona), du SAGE, du CI, du MBG, des étudiants de la Faculté de Sciences de Diego, d'un représentant de la Région, du chef de district, du maire de Ramena, du maire de Mahavanona et deux représentants du Ministère de l'eau. Une cérémonie a été organisée pour l'occasion.

Le transfert de gestion consiste à transférer à la VOI (Vondron'olonaIfotony), c'est-à-dire la population directement touchée, la gestion des ressources naturelles renouvelables (eau et forêt) de son terroir par le biais d'un contrat. Ceci s'applique surtout à la gestion des aires protégées.

Conséquences :

- La VOI est responsable de son terroir: la totalité des ressources naturelles renouvelables de son terroir est sous sa responsabilité, le Ministère de l'environnement est tutelle. La gestion de la forêt est transférée.
- La VOI gère toutes les ressources renouvelables de son terroir villageois, de manière à ce que ce soit durable
- La VOI veille à la sécurité, à la préservation, à la protection des ressources de son terroir
- Toutes les d'activités (exploitation forestière, écotourisme, ...), incombent à la VOI
- Toute forme d'exploitation doit avoir l'autorisation de la VOI

Nous rappelons que le transfert de gestion est régi par la loi n° 96-015 du 30/09/1996 et par des contrats entre le ministère de l'environnement et la VOI

- Premier contrat par le décret d'application de la loi 2027, d'une durée de 3 ans qui représente un test
- si le 1^{er} contrat est satisfaisant, le ministère de l'environnement accorde un 2^{ème} contrat de 10ans

Le contrat engage la VOI à garder intacte une partie de la forêt, en particulier celle où il y a les cimetières parce que la forêt doit être respectée (fady = tabou par rapports aux ancêtres) et

à restaurer les forêts dégradées. A avoir une zone d'exploitation de façon durable. A suivre un cahier des charges environnemental,

Il existe une zone d'exploitation pour le charbonnage appelée le « zo nenti-paharazana » ce qui correspond au droit traditionnel. En plus du contrat, la VOI est régi par le DINA, c'est un règlement intérieur basé sur les fady et les valeurs traditionnelles

2. Pour aider la VOI à aller vers cette gestion durable, de nombreux projets doivent être mis en place au préalable.

L'un des objectifs est de développer des activités génératrices de revenus en dehors le charbonnage, par exemple

- Ecotourisme communautaire : construire au sein du village un petit gîte d'étape communautaire pour accueillir des touristes (les revenus seront pour la VOI), (formation en guidage, pisteuse, gestion ...) ; Une concertation doit avoir lieu avec Mathieu Delacroix directeur de Jungle Park (centre d'écotourisme), le département du Finistère, les tours opérateurs de Diego et l'office national du tourisme.
- Reboisement et reforestation (accompagnés par un ingénieur forestier Madame Françoise Ravaoarimalala)
- Promotion des activités artisanales et agricoles
- Parcelles de démonstration de riziculture ou maraîchage avec quelques familles intéressées.

Les partenaires:

- SAGE Service d'Appui à la Gestion Environnementale dirigée par Monsieur Haingo, il s'agit d'un organisme rattaché au ministère de l'environnement,
- WWF a accepté que le site d'Andavakoera et celui d'Ankorikihely (un autre fokontany de la commune de Ramena) soient impliqués dans un vaste programme d'adaptation aux changements climatiques. Un bureau d'étude sera engagé en juillet 2011 pour définir les mesures à mettre en œuvre.
- Missouri Botanicum Garden Orangea (MBG), ONG américaine spécialisée dans la recherche botanique et basée à Ramena est également partie prenante de la gestion de cette aire protégée.
- CORDAMA une fondation britannique spécialisée en restauration et reboisement des forêts. Cette fondation a des critères très stricts : souhait d'un engagement important des communautés villageoises : recueil de graines, pépinières, plantations. L'évaluation et le suivi sont constants. Si les communautés ne s'investissent pas, le programme est stoppé.

Question : comment les villageois vont-ils survivre en attendant que les infrastructures soient mises en place ? Dans cette perspective des solutions sont envisagées :

- Conservation International de la biodiversité a essayé de mettre en place l'élevage de poulets mais deux essais infructueux posent problème. Aujourd'hui CI, compte tenu des problèmes politiques n'a plus de financement.
- SAGE a envisagé la plantation de citronniers
- Le projet d'irrigation des Amis de Circée était une piste intéressante pour les villageois mais compte tenu du manque cruel d'eau depuis deux ans, l'association est contrainte de différer ce projet. Un travail va être conduit en France avec des universitaires spécialisés dans les cultures de riz sec et avec le lycée agricole de Hyères.

D'autres pistes sont envisagées :

- Arboriculture : les arbres à koukoun ne sont pas exploités par rapport aux potentialités (taille, binage, nettoyage, intrants naturels...)
- Agro foresterie

- Autres cultures : patates douces, manioc.
 - Artisanat en relation par exemple avec l'association SAMEVA (couture, vannerie, fabrication de bijoux...)
3. **La stratégie d'accompagnement de SAGE consiste à travailler de manière participative avec les villageois.**

- **Après le premier temps du transfert de gestion du 15 Avril 2011**
- **Montage de projet**

- Les villageois feront des propositions d'activités génératrices de revenus ; deux personnes, Marina (qui connaît bien Andavakoera pour avoir déjà réalisé une première étude et avoir été missionné par les Amis de Circée pour l'étude socio économique liée à la riziculture) et Astella, étudiant en sciences de la nature, vont aider les villageois à monter des projets concrets. Ils vont s'appuyer sur les motivations des villageois, sur leurs aptitudes, sur leurs connaissances.

Les villageois établiront des priorités, un plan opérationnel sera réalisé en 2012. Des fiches projet avec les budgets correspondant seront finalisées

- **Recherche de financement**

- Les projets seront présentés aux financeurs potentiels : WWF, PSDR, FID, Amis de CIRCEE

L'avenir du projet de barrage : compte tenu du déficit en eau il a été décidé de surseoir à la construction du barrage. Il est envisagé de réaliser une étude plus précise sur la pluviométrie avec des spécialistes

Alain Mouflard et Denis Charron se rendront à Madagascar en Septembre 2011 pour la réception des travaux de l'adduction d'eau et la remise des ouvrages aux villageois.

5 - La recherche action a débuté en Octobre 2010 et s'est poursuivie en Avril 2011

Ethique de l'accompagnement des projets développement durable avec Sylvie Kergreis

- Thèmes travaillés :
 - **l'éthique personnelle**
 - **l'éthique de l'association**
 - **l'éthique du projet DD accompagné**
 - **l'éthique de l'accompagnement des projets DD des membres de l'association**

L'éthique de l'accompagnement c'est : la pratique d'un choix vers une **valeur** , le **renoncement** aux autres valeurs, et le **prix à en payer** (l'énergie vitale, le don de soi, temps, énergie, argent, physique...) il s'agit donc d' **un double choix ...** à faire avec discernement C'est pour chacun : Développer sa faculté éthique en confortant sa capacité d'analyse du « prix à payer » et centrer son analyse sur le prix à payer, sur ce à quoi je renonce, ce à quoi par mon choix, j'oblige l'autre à renoncer

L'éthique se situe dans les valeurs auxquelles on renonce quand on fait un choix

Rapport financier

• 7071 Prestations facturées	19 298,58
• 7410 Subvention Région	11 030,36
• 7420 Subvention Département	3 000,00
• 7560 Cotisations adhérents association	465,00
• 7580 Dons	7 624,50
• 7610 Intérêts compte bancaire	219,64
• 7700 Produit Exceptionnel	517,12
TOTAL RECETTES	42 155,20

- Dépenses 2010 : **21 076,62 €**
- Excédent : **21 078,58**

Le CA de fin 2010 avait accordé des dépenses prévisionnelles sur le projet Madagascar.

Le rapport financier est voté à l'unanimité

Perspectives

- **Objectif 1 :**

Réponse à l'appel d'offres du Conseil Général de l'Isère : accompagnement méthodologique d'AG 21 des collèges de l'Isère. La réponse doit être rendue pour le 25 Juillet 2011.

- **Objectif 2 :**

La francophonie : un questionnaire proposé par les Amis de Circée sera présenté à Kinshasa juillet 2011. Le travail avec la communauté des pays francophones se fera dans le cadre d'un conventionnement

Les Assises nationales de l'éducation à l'environnement pour un développement durable se dérouleront en Rhône Alpes en 2013. Renée-Paule Blochet membre du bureau du GRAINE représentera l'association.

- **Objectif 4 : poursuite et développement de la dimension éducative du projet à Andavakoera**

Questions diverses

Olivier Canivet rappelle ses compétences en matière de compostage et souhaiterait que cette dimension se développe au sein des Amis de Circée

Renée-Paule Blochet rappelle la mission éducative des Amis de Circée et propose que dans le travail dans les établissements la dimension spécifique de gestion des déchets organiques soit mentionnée en précisant que les Amis de Circée ont des personnes compétentes dans ce domaine.

Préciser des compétences de l'association il s'agit d'un espace possibles de l'association : paiement en CEA. En faire état dans le projet du Conseil Général de l'Isère.

Vote sur les perspectives :

13 pour et trois abstentions

Renouvellement du CA

Laurence Arnaud et Gilles Mallion démissionnent du CA.

Alain Mouflard et Brigitte Nardin se présentent

Renée-Paule Blochet, Jacqueline Charron, Laurent Jimenez, Jane Martin, Michèle Rivasi, André Bollard souhaitent continuer leur implication dans le CA.

A l'unanimité les candidats sont élus.

Le CA élit son nouveau bureau

Renée-Paule Blochet : présidente, Laurent Jimenez trésorier, Jacqueline Charron secrétaire.

L'AG se termine par un repas festif et un concert pour Andavakoera avec Philippe Seranne et Hervé Lapalud comme intervenants musiciens bénévoles. Merci à eux.

Fait à Menglon le 15 Juin 2011

Jacqueline charron secrétaire